

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 3 DECEMBRE 2020

2020 – 74 DESIGNATION DU REPRESENTANT SYDELA A L'ASSEMBLEE SPECIALE DE LA SEM CROISSANCE VERTE

L'an deux mille vingt, le Jeudi 3 Décembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 26 novembre 2020, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 22

Votants : 20

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
 Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
 Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
 Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
 Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
 Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
 Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
 Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
 Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
 Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
 Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
 Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
 Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
 Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
 Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois
 Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
 Monsieur Sébastien CHAMBAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
 Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de Sud Retz Atlantique

Délégués titulaires absents :

Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique (excusé – pouvoir donné à Mme Fabienne LE HENO)
 Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)
 Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)
 Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)

Délégués suppléants présents :

Monsieur Nicolas MAHE, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Délégués suppléants présents (visioconférence) :

Madame Fabienne LE HENO, déléguée du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique (suppléante votante)
 Monsieur Patrick CORBEL, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique DAVID

Affichage le 03 décembre 2020

Accusé de réception en préfecture
 044-200014926-20201203-2020-74-
 DE
 Date de réception préfecture :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la SEM Régionale Croissance Verte, et notamment son article 15,

Vu le règlement intérieur de l'Assemblée Spéciale de la SEM Régionale Croissance Verte,

Vu la délibération n°2020-03, approuvant la prise de participation du SYDELA au sein de la SEM Régionale Croissance Verte,

Considérant que la SEM Régionale Croissance Verte a été créée à l'initiative de la Région Pays de la Loire, afin de disposer d'un outil opératif et fédérateur des initiatives locales, doté d'une capacité financière suffisante pour concrétiser la volonté régionale d'investir et de soutenir les projets d'énergies renouvelables, afin d'accélérer la transition énergétique sur le territoire régional,

Considérant que les collectivités territoriales, ou leurs regroupements, qui ont une participation au capital trop réduite ne leur permet pas de bénéficier d'une représentation directe, doivent se regrouper en Assemblée Spéciale, pour désigner un mandataire commun,

Considérant que le SYDELA est un des actionnaires de la SEM et détient 2.5 % du capital de la SEM à hauteur de 250 000 €,

Considérant que le SYDELA ne bénéficie pas d'une représentation directe et, de facto, est membre de l'Assemblée Spéciale de la SEM Croissante Verte,

Considérant que le SYDELA, par délibération du 20 février 2020, a désigné M. Bernard Clouet, Président sortant du SYDELA, comme délégué à l'Assemblée Spéciale,

Considérant que M. Bernard Clouet n'exerce plus de mandat au sein du SYDELA,

Considérant que le SYDELA doit désigner de nouveau un délégué pour le représenter dans ladite assemblée,

Le Comité syndical décide :

- **De procéder, sur décision unanime, à la désignation du délégué du SYDELA qui siègera au sein de l'Assemblée Spéciale de la SEM Régionale Croissance Verte,**
- **De désigner, à l'unanimité Monsieur Raymond CHARBONNIER, Président du SYDELA, comme délégué à l'Assemblée Spéciale de la SEM Régionale Croissance Verte,**
- **D'autoriser le délégué au sein de l'Assemblée Spéciale de la SEM Régionale Croissance Verte à accepter toutes fonctions dans le cadre de l'exercice de sa représentation qui pourrait lui être confiées.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**



Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20201203-2020-74-
DE
Date de réception préfecture :